



Direction de la maîtrise d'œuvre

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Appréhender leurs relations avec les maîtres d'œuvre.
- ▶ Se positionner en tant que maître d'ouvrage en sécurité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Chargé(e)s d'opérations immobilières

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en patrimoine et développement immobilier

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Historique de la loi MOP du 12 juillet 1985

- ▶ Ses objectifs
- ▶ Son champ d'application

2. La maîtrise d'ouvrage

- ▶ Définition/ Co-maîtrise d'ouvrage
- ▶ Missions : programmation : choix du processus de
- ▶ Construction, l'enveloppe financière...
- ▶ Organisation de la maîtrise d'ouvrage : L'AMO, le mandat, la conduite d'opération...

3. La maîtrise d'œuvre

- ▶ Missions à confier à l'équipe de maîtrise d'œuvre en neuf, en réhabilitation
- ▶ Le marché de maîtrise d'œuvre : contenu, rémunération, engagements du maître d'œuvre sur les coûts, suivi de l'exécution de la mission du maître d'œuvre
- ▶ La consultation des maîtres d'œuvre
- ▶ Les nouvelles règles édictées par le décret du 17 décembre 2008
- ▶ La procédure du concours
- ▶ La procédure négociée
- ▶ La procédure adaptée
- ▶ La procédure de conception-réalisation



Direction de la maîtrise d'œuvre

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

4. Comment remplir l'avis de publicité européen pour un concours et rédiger le règlement du concours

PUBLIC

Chargé(e)s d'opérations immobilières

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en patrimoine et développement
immobilier

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03